

COMMUNE DE LAGUÉPIE**ANNEXE – AVENANT 2018 au contrat d'équipement n°1 de 2017****Modalités de calcul de la subvention complémentaire :**

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>BATIMENTS COMMUNAUX</u>				
1 – Rénovation thermique d'un appartement situé au dessus de l'école BCTR/ACO03387	24 623,86 €	24 623 €	18 %	4 432 €
2 – Travaux d'aménagement et réhabilitation énergétique de l'office de tourisme Tranche 1 BCTR/ACO03388	217 571,00 €	130 000 €	18 %	23 400 €
3 – Travaux d'aménagement et réhabilitation énergétique de l'office de tourisme Tranche 2 BCTR/ACO03389		87 571 €	18 %	15 762 €
4 – Accessibilité de l'hébergement de groupe (ex base nautique) aux personnes à mobilité réduite BCTR/ACO03391	8 031,00 €	8 031 €	18 %	1 445 €
5 – Accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite BCTR/ACO03392	32 980,00 €	32 980 €	18 %	5 936 €
<u>CONSTRUCTION OU AMENAGEMENT DE SALLES A USAGES MULTIPLES</u>				
6 – Isolation thermique de la salle des fêtes SUMR/ACO03393	51 230,00 €	51 230 €	18 %	9 221 €
<u>MODERNISATION DES GITES DE GROUPES COMMUNAUX</u>				
7 – Mise aux normes thermiques d'un gîte de groupe GESG/TOU01012	90 383,60 €	90 383 €	30 %	27 114 €

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>EQUIPEMENTS SPORTIFS</u>				
8 – Construction d'un nouveau bâtiment au boulodrome <i>ESPC/SPO05940</i>	64 254,06 €	64 254 €	22 %	14 135 €*
9 – Création d'un terrain de squash <i>ESPC/SPO05941</i>	64 274,06 €	64 274 €	22 %	14 140 €*
SUBVENTION GLOBALISEE				115 585 €

* avenant 2018

RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme après avenant	553 347,58 €
Dépense subventionnable H.T.après avenant	553 346,00 €
Subvention globalisée après avenant	115 585,00 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.) après avenant	20,89%

Le Président,

Christian ASTRUC